



# Politique vieillesse du district de la Veveyse pour les années 2024 à 2026 : *Propositions de mesures*

Rapport à l'attention :

Des communes du district de la Veveyse et de la Conférence des syndicats

Rapport réalisé par :

Le **Groupe de travail « Senior + »**, composé de 9 conseiller-e-s communales-aux du district de la Veveyse (Kimberly Castelberg : Granges, Claudia Dougoud : Le Flon, Marc Fahrni : La Verrerie, Daniel Figini : Châtel-st-Denis, Sandra Gothuey : St-Martin, Jérôme Jourdan : Bossonnens, Aloine Monnard : Semsales, Marie-Claude Ruffieux : Remaufens, Eliot Savoy : Attalens) et Pro Senectute Fribourg

Rapport remis par courriel le 06 juin 2023

## Table des matières

1. Contexte : .....	2
2. Proposition de mesures à l'échelle du district pour les années 2024-2026 .....	5
2.1 Information & communication .....	5
2.2 Vie sociale, culturelle, sportive & communautaire .....	8
2.3 Soutien à domicile .....	10
2.4 Logement .....	12
2.5 Aménagement de l'espace public .....	13
3. Proposition de mandat sur 3 ans (2024-2026) par Pro Senectute Fribourg pour la réalisation des mesures mentionnées dans le présent document.....	14
4. Projection budget à la charge de l'ACV .....	15
7. Proposition de mesures à l'échelle des communes du district de la Veveyse pour les années 2024-2026 .....	16
5.1 Information & communication.....	16
5.2 Vie sociale, culturelle et communautaire .....	16
5.3 Soutien à domicile .....	18
5.4 Logement .....	18
5.5 Aménagement de l'espace public .....	19

## 1. Contexte :

Selon les chiffres publiés par le Canton de Fribourg, d'ici 2035, un doublement de la population des personnes âgées de plus de 65 ans<sup>1</sup> est attendu, dans le canton par rapport à l'année 2010. **Pour le district de la Veveyse, le nombre de personnes retraitées devrait passer de 1927 en 2010 à 5100 en 2035, soit une augmentation de 264%.**

**La Loi sur les seniors (LSen), adoptée par le Grand Conseil en 2016, demande à l'ensemble des communes fribourgeoises de définir dans un concept, les besoins de la population des personnes âgées de 65 ans et + ainsi que les mesures qu'elles vont entreprendre pour veiller à l'intégration des senior-e-s dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.**

C'est dans ce cadre-là qu'un groupe de travail, composé des conseiller-ère-s communales et communales des neuf communes de la Veveyse a vu le jour. Ce groupe de travail a, dans un premier temps, **réalisé un canevas à l'attention des communes du district de la Veveyse afin qu'elles puissent établir une première version de leur concept communal.** Dans ce premier document figuraient les prestations déjà existantes pour les senior-e-s sur leur territoire ainsi que les prestations qu'elles projetaient de mettre en place. De plus, ce document faisait également mention de la **volonté des communes du district de travailler ensemble pour évaluer, de manière participative, les besoins et attentes des 65 ans et +, permettant, de ce fait, de définir une politique vieillesse tant à l'échelle des communes que du district.** C'est dans ce but-là que la fondation Pro Senectute Fribourg a rejoint ce groupe de travail au début de l'année 2022.

### Trois démarches participatives

Dans le but de pouvoir identifier les besoins, attentes et propositions d'actions des plus de 65 ans, domicilié-e-s dans le district de la Veveyse, **une enquête par questionnaire a été réalisée au mois d'avril 2022.** Cette enquête par questionnaire a connu un **franc succès** puisqu'à l'échelle du district, **le taux de retour s'est élevé à 44%.**

C'est dans une volonté de continuer à intégrer les 65 ans et + dans le développement d'une politique qui les concerne, et dans le respect de la volonté du législateur cantonal, que le groupe de travail et Pro Senectute Fribourg ont collaboré pour organiser **un World café avec les senior-e-s, dans les trois régions du district, c'est-à-dire à Attalens pour la Basse-Veveyse, à Châtel-st-Denis ainsi qu'à Porsel pour la Haute-Veveyse.** Ces World café ont eu lieu dans le courant du mois d'octobre 2022 et ont réuni un total de **69 personnes de plus de 65 ans.**

---

<sup>1</sup> Comme le souligne Clément (2006), les différents termes utilisés pour qualifier les personnes âgées, senior-e-s, aîné-e-s, etc. courent toujours le risque de les enfermer dans des catégories tant sociales, administratives, politiques, que médicales, en les associant à des représentations qui varient en temps et en contexte et en les renvoyant à une figure homogénéisant de la vieillesse. Malgré les représentations que produisent les différentes appellations pour désigner les « personnes âgées », et en l'absence d'un terme « idéal », dans ce rapport, différents termes sont utilisés sans distinction afin d'y apporter une certaine fluidité à sa lecture.

Les questions abordées durant cet atelier participatif ont été définies sur la base des résultats de l'enquête réalisée auprès de senior-e-s. Plus précisément, les personnes de plus de 65 ans ont été invitées à se prononcer sur les trois questions suivantes :

Question 1 : logement

Quelles sont les améliorations nécessaires en matière de logement au sein de ma Commune (par exemple, en termes d'adaptation des logements existants, d'offre de logements protégés/adaptés, de logements intergénérationnels, etc.) ?

J'aurais besoin de ... / Je propose de ...

Question 2 : Vie sociale, culturelle & communautaire

Comment la vie sociale, culturelle et communautaire (offre d'activités, de rencontres) pourrait-elle être améliorée au sein de ma Commune ?

J'aurais besoin de ... / Je propose de ...

Question 3 : Soutien à domicile (pour Châtel-st-Denis et la Basse-Veveyse)

Comment l'offre en matière de soutien à domicile (aide pour les courses, repas, entretien extérieur, transports, aide administrative et financière, prise en charge de la santé, etc.) pourrait-elle être améliorée au sein de ma Commune ?

J'aurais besoin de ... / Je propose de ...

Ou

Question 3 : mobilité (pour la Haute-Veveyse)

Comment la mobilité (offre de transports, infrastructure des bâtiments et de l'espace public) pourrait-elle être améliorée ?

J'aurais besoin de ... / Je propose de ...

De plus, dans le but de bénéficier également de l'expérience des professionnel-le-s et organisations bénévoles présent-e-s sur le territoire du district de la Veveyse, impliqué-e-s de près ou de loin dans la promotion du bien-être des personnes âgées de plus de 65 ans, les communes de la Veveyse et Pro Senectute ont coorganisé une rencontre avec les partenaires locaux. Cette rencontre a eu lieu le 2 novembre 2022 à la salle de rythmique de l'Ecole des Pléiades à Châtel-st-Denis et a réuni **43 personnes**. Les questions abordées durant cet atelier participatif sont les suivantes :

Question 1 : Détection des personnes à risque d'isolement :

Dans votre activité, quelles sont les situations où vous rencontrez des personnes âgées de plus de 65 ans et que vous estimez qu'elles présentent un risque d'isolement ?

Quel est le profil de ces personnes ?

Quelles sont les ressources que vous mobilisez pour soutenir les personnes à risque d'isolement ?

De quoi, auriez-vous besoin pour soutenir au mieux ces personnes ?

Question 2 : Communication avec les autres partenaires

Communiquez-vous avec les autres partenaires œuvrant en faveur des senior-e-s ?

Si oui, de quelle(s) manière(s) et à quelle(s) occasion(s) ?

Comment favoriser la collaboration entre les différents partenaires œuvrant de près ou de loin dans la promotion du bien-être des personnes âgées de plus de 65 ans ?

Question 3 : prestations d'aide au maintien à domicile

Quelles sont, selon vous, les forces et les faiblesses (ou manques) des prestations existantes dans le district de la Veveyse en termes d'aide au maintien à domicile pour les senior-e-s ?

Enfin, tous les organes (associations, fondations, organisations professionnelles ou bénévoles, etc.) présents dans le district de la Veveyse ont été approchés durant l'année 2021 afin qu'ils puissent annoncer les prestations qu'ils proposent pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Ces prestations ont été recensées sur un fichier excel, transmis au groupe de travail en fin d'année 2022.

Un rapport final, présentant les résultats des trois démarches participatives, a été remis à chacune des communes du district. Etant donné que certaines mesures pourraient être transversales à l'ensemble des communes, le groupe de travail a déterminé les mesures qui, selon lui, devrait être mises en place en priorité pour développer une politique vieillesse à l'échelle du district. La première partie de ce rapport a pour objectif de présenter les propositions de mesures qui pourraient être développées à l'échelle du district ainsi qu'un budget pour leur réalisation. La deuxième partie de ce document présente, quant à elle, les propositions de mesures à mettre en place à l'échelle des communes.

## 2. Proposition de mesures à l'échelle du district pour les années 2024-2026

### 2.1 Information & communication

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Centraliser, actualiser et rendre accessibles toutes les informations concernant les prestations de soutien à domicile ainsi que les activités et rencontres, proposées aux personnes âgées de plus de 65 ans, au sein du district.	Dès janvier 2024

#### Descriptif :

Pour recenser ces prestations, nous proposons un pilotage, par Pro Senectute Fribourg, via la plateforme Infoseniors ([www.infoseniior.ch](http://www.infoseniior.ch)). Il s'agit d'une plateforme internet soutenue financièrement par l'OFAS, dont des extraits sont simplement imprimables, et sur laquelle il est possible d'introduire toutes les informations concernant les prestations de soutien à domicile ainsi que les activités et rencontres proposées aux personnes âgées de plus de 65 ans au sein des communes, respectivement du district. Ces prestations devront être annoncées à Pro Senectute Fribourg afin qu'un-e collaborateur-trice puisse les insérer sur la plateforme. Les informations sont de ce fait accessibles directement sur le site internet de la plateforme ou en version imprimable. Les informations sont locales et exhaustives.

#### Budget alloué :

Cette plateforme « infoseniors » est mise gratuitement à disposition par Pro Senectute Suisse. Cependant, le travail réalisé par la personne qui va insérer les données dans cette plateforme sera facturé par Pro Senectute Fribourg. Ce montant est compris dans la proposition de mandat qui se trouve à la page 14 (point c) du présent document. Comme un premier recensement, mandaté par les 9 communes, a été fait via une liste XL en 2021, il s'agira de reprendre et de compléter ce travail. Les frais d'impression (à la carte) et de diffusion de la brochure sont à la charge de chaque commune.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Organiser, tous les deux ans, une rencontre avec les 65 ans et + et les partenaires travaillant de près ou de loin pour la promotion du bien-être des personnes retraitées (comme l'évènement qui a eu lieu à Riaz, en 2022, « bien vieillir en Gruyère »)	Dès 2025

### **Descriptif :**

Il s'agit d'organiser un évènement qui propose des conférences sur différentes thématiques pouvant concerner les personnes retraitées (par exemple : « Je dois payer mon appareil auditif, qui peut m'aider à le financer ? Tout sur les assurances sociales ») et des stands tenus par des professionnel-le-s ou organisations bénévoles afin de présenter leurs prestations.

L'organisation de cet évènement pourrait être pilotée par Pro Senectute (via le mandat de l'animateur-trice socioculturel-le (ASC) et de l'assistante sociale (AS), cf. page 14), en collaboration avec le groupe de pilotage des mesures (les 9 conseillers communaux du « GT senior+).

### **Budget alloué :**

Les frais relatifs à l'organisation d'un tel évènement sont compris dans le mandat de l'ASC et de l'AS (cf. la proposition de mandat qui se trouve à la page 14 (point b) du présent document).

Tous les autres frais (frais de communication sur cet évènement, location d'une salle, apéritif, etc.) sont à la charge de l'ACV.

Pour soutenir l'organisation de cet évènement, un budget de CHF 3'000 /an est estimé.

Les frais liés à l'organisation d'un tel évènement seront limités si les communes mettent à disposition gratuitement une ou des salles.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Soutenir l'organisation de soirées informatives ou thématiques	Dès 2024

### **Descriptif :**

Un groupe de bénévoles a organisé une soirée d'informations sur « la préparation à la retraite » qui a connu un franc succès. Ce groupe de bénévoles a déjà prévu de nouvelles conférences sur deux nouvelles thématiques (les finances et l'alimentation). Il s'agit de soutenir cette dynamique déjà en place ainsi que le groupe de bénévoles dans l'organisation de ces conférences/ateliers thématiques. Dans le même ordre d'idée, Pro Senectute via le CCRB ([www.ccrb.ch](http://www.ccrb.ch)) se propose d'offrir à la population une conférence sur l'adaptation de l'habitat en 2024 ; d'autres possibilités de mise à disposition d'intervenants gratuitement sont possibles (ex. santé mentale des senior-e-s, bénévolat).

### **Budget alloué :**

Le financement de ces conférences/ateliers thématiques est assuré par le groupe de bénévoles, lorsqu'elles ont un coût. Cependant, nous proposons de les soutenir, via l'ACV, en leur mettant gratuitement des salles à disposition, en finançant les apéritifs qui suivent ces ateliers/conférences thématiques.

Pour l'organisation de ces événements, un budget de CHF 2'000 par année est estimé. Les frais liés à l'organisation de ces événements seront limités si les communes mettent à disposition gratuitement des salles.

## 2.2 Vie sociale, culturelle, sportive & communautaire

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Développer des synergies entre l'AJV, le RSSV, l'ACV, le C.O, la fédération des retraités les giron, le comptoir et les autres évènements ponctuels	Dès 2024

### Descriptif :

De nombreux évènements ont lieu tout au long de l'année dans le district. Il est important que des synergies se créent entre les différent-e-s acteurs-trices qui les organisent. Toutes les dates festives populaires de l'année (ex. Noël, Carnaval, Pâques, Fête des voisins, Fête de la musique, Bénichon, etc.) sont des occasions de construire des ponts entre les générations. Le groupe de travail senior + pourrait avoir, notamment, pour rôle de développer des synergies entre ces différents acteurs-trices.

### Budget alloué :

Cette mesure ne générera, de base, pas de frais. Cependant, des subventions via l'ACV pourraient, par exemple, être imaginées dans le cas où des animations pour des senior-e-s seraient organisées.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Créer des lieux de rencontres au sein des communes pour l'organisation et le développement de la vie communautaire	Dès 2024

### Descriptif :

Dans le but de créer du lien social et de lutter contre la solitude, il est important que les senior-e-s puissent avoir un lieu pour se rencontrer et/ou partager des activités. Pour que ce lieu puisse devenir un lieu de référence pour les senior-e-s ainsi que pour la gestion de ce lieu, la présence d'un-e animateur-trice socioculturel-le est nécessaire. Dans ce cadre-là, le travail de l'animateur-trice socioculturel-le consisterait à accompagner les senior-e-s dans la recherche d'un local, l'appropriation de ce lieu, et la gestion de celui-ci. L'objectif à terme est que le local, dans les différentes régions ou communes, puisse être autogéré par les senior-e-s, c'est-à-dire sans l'intervention de l'animateur-trice socioculturel-le.

### Budget alloué :

Cf. proposition de mandat qui se trouve à la page 14 (point b) du présent document.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Soutenir le lancement d'un réseau de « tables de bistrot » ou de « tables de l'amitié », en collaboration avec les restaurants et les tables d'hôtes locales (idées : (a) participation de l'ACV pour la réduction du coût du menu (b), proposer un visuel pour le district)	Dès 2024

**Descriptif :**

Manger en compagnie d'autres personnes permet non seulement de renforcer les liens sociaux, mais aussi d'augmenter l'appétit. De ce fait, renforcer les possibilités de partager un repas à plusieurs est un aspect important à développer au sein du district.

La recherche de restaurants prêts à ouvrir leurs portes aux senior-e-s, le recensement de ces restaurants, la diffusion et la promotion auprès de la population senior-e-s, ainsi que l'animation de ces repas pourrait être assurés par un-e animateur-trice socioculturel-le.

**Budget alloué :**

Cf. proposition de mandat qui se trouve à la page 14 (point b) du présent document

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Développer des activités et rencontres pour les 65 ans et + au sein du district	Dès 2024

**Descriptif :**

Pour la jeunesse, il existe un service d'animation à l'échelle du district (AJV). La présence d'un-e animateur-trice à l'échelle du district pour développer des activités et rencontres pour les senior-e-s relève d'un besoin fortement exprimé par les senior-e-s lors des démarches participatives réalisées. Cela permettrait de favoriser les liens sociaux et les solidarités locales ainsi que de diminuer la solitude. Le travail des deux animateur-trice-s se ferait en synergie, lorsque celles-ci sont naturelles.

**Budget alloué :**

Cf. proposition de mandat qui se trouve à la page 14 du présent document.

## 2.3 Soutien à domicile

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Réactiver la plateforme « bénévolat Veveyse » qui avait été créée pendant la période COVID	Dès 2026

### Descriptif :

Durant la période du COVID-19, une plateforme « Bénévolat Veveyse » avait été créée pour favoriser la solidarité entre les citoyen-ne-s. Actuellement, elle n'est plus utilisée. Il s'agirait de la réactiver, avec le soutien d'un-e animateur-trice socioculturel-le et d'un groupe de senior-e-s.

### Budget alloué :

Cf. proposition de mandat qui se trouve à la page 14 (point b) du présent document.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Promouvoir davantage le service de la consultation sociale de Pro Senectute Fribourg qui propose aux personnes retraitées un soutien administratif et/ou financier	Dès 2024

### Descriptif :

De nombreuses personnes retraitées ont exprimé, au travers des démarches participatives, la nécessité d'avoir une personne de référence à qui s'adresser pour toutes les questions administratives et financières. Or, une assistante sociale de Pro Senectute propose déjà un soutien à ce sujet. Les rendez-vous peuvent avoir lieu dans les bureaux de Pro Senectute à Fribourg ou au domicile des personnes qui font appel à ce service. Il s'agirait de promouvoir davantage cette prestation déjà existante. L'assistante sociale octroie également des aides financières reçues de l'AVS lorsque des personnes retraitées rencontrent des difficultés financières. En 2022, ce sont CHF 38'295.80 d'aides qui ont été octroyées. La Fondation cantonale dispose actuellement de moyens financiers non utilisés et il s'agira de faire la promotion ciblée de ces aides.

Dans le cadre du service de consultation sociale de Pro Senectute Fribourg, les personnes âgées et leurs proches peuvent obtenir les prestations suivantes :

- Information et appui administratif lié aux assurances sociales
- Soutien administratif, conseil budgétaire et aide à la gestion
- Octroi d'aides financières
- Conseils et accompagnement pour le maintien à domicile
- Orientation vers les services adéquats
- Renseignements lors d'une entrée en EMS
- Renseignements concernant les dispositions personnelles (directives anticipées et mandat pour cause d'inaptitude)

## Budget alloué :

---

Une assistante sociale est déjà présente à un taux de 30% pour le district de la Veveyse. Ce poste est financé via les fonds de l'OFAS (office fédéral des assurances sociales). Une présence plus importante pourrait être envisagée au sein du district (cf. proposition de mandat qui se trouve à la page 14 (point a du présent document).

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Etudier, avec la commission « mobilité » de l'ACV, la possibilité de créer un bus navette assurant des liens hebdomadaires entre les communes (à voir si des bus sous-utilisés pourraient être utilisés à cet effet, par exemple bus scolaires ou le bus du RSSV)	Dès 2026

## Descriptif :

---

Pour les personnes ne disposant pas ou plus d'un véhicule, la thématique des transports constitue une problématique importante. De ce fait, il s'agit d'évaluer, via la commission des générations et la commission de la mobilité, la possibilité de créer un bus navette, en assurant des liens hebdomadaires entre les communes.

## Budget alloué :

---

A ce stade, il ne s'agit pas de créer un bus navette mais uniquement d'évaluer dans quelle mesure il serait possible d'en créer un. De ce fait, cette mesure n'engendrerait, pour le moment, pas de coût. Il s'agit de déterminer au sein de l'ACV quel organe est responsable de faire avancer concrètement cette analyse.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Analyser comment l'offre médicale pourrait être augmentée	Dès 2024

## Descriptif :

---

La pénurie de personnel soignant et de médecin généraliste est une problématique qui n'échappe pas au district de la Veveyse. De ce fait, cette mesure vise, via la commission santé du RSSV, à analyser comment l'offre médicale pourrait être augmentée.

## Budget alloué :

---

Cette mesure vise à analyser, via la commission santé du RSSV, comment l'offre médicale pourrait être augmentée au niveau du district. De ce fait, elle n'engendre pour l'instant pas de coût.

## 2.4 Logement

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Informier sur les possibilités existantes en termes d'adaptation du logement	Dès 2024

### Descriptif :

Les évaluations des besoins ont montré que les personnes retraitées souhaiteraient pouvoir bénéficier de conseils pour l'adaptation du logement. Cependant, elles ont indiqué ne pas savoir à qui s'adresser. Il s'agirait de faire la promotion des prestations déjà existantes pour l'adaptation du logement, par exemple, en prévoyant des séances d'informations à ce sujet. Ce travail de promotion des prestations en lien avec l'adaptation du logement pourrait être réalisé, par le binôme « animateur-trice socioculturel-le et assistant-e social-e ».

### Budget alloué

L'adaptation du logement pourrait être l'une des thématiques traitées et financées dans le cadre des soirées informatives, mentionnées à la page 7 du présent document ainsi que dans le cadre de la proposition de mandat de Pro Senectute Fribourg (binôme assistant-e social-e et animateur-trice socioculturel-le), cf. page 14 du présent document.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Evaluer la demande pour la création de colocations intergénérationnelles	Dès 2026

### Descriptif :

Durant les World café, les personnes retraitées ont, à plusieurs reprises, proposé de mettre en place des colocations intergénérationnelles. La Croix-Rouge fribourgeoise proposait, auparavant, ce service. Cependant, faute de demande, elle a décidé de renoncer à cette prestation. De ce fait, avant de proposer ce service, il serait nécessaire de vérifier la réelle demande au niveau du district pour ces colocations intergénérationnelles. Pour ce faire, une évaluation (via par exemple une enquête par questionnaire) serait nécessaire.

### Budget alloué

Pour l'instant, comme il s'agit uniquement d'un projet d'évaluation, aucun budget n'est à prévoir.

## 2.5 Aménagement de l'espace public

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Recenser et définir les balades accessibles aux personnes à mobilité réduite et les mentionner dans la brochure recensant toutes les prestations existantes pour les personnes retraitées domiciliées au sein du district de la Veveyse	Dès 2025

### Descriptif :

Recenser et définir les balades accessibles aux personnes à mobilité réduite et les mentionner dans la brochure recensant toutes les prestations existantes pour les personnes retraitées domiciliées au sein du district de la Veveyse. Pour ce faire, évaluer dans quelle mesure une collaboration pourrait être envisagée avec « Loisirs pour tous » et/ou la fédération des retraités. Cette mesure pourrait être pilotée conjointement par la commission des générations et la commission du tourisme de l'ACV.

### Budget alloué

A ce stade, il est encore trop tôt pour estimer un budget pour la réalisation de cette mesure. En effet, il devra au préalable être évalué et décidé/validé par qui elle sera pilotée (par la commission des générations et du tourisme de l'ACV ?) et si une collaboration pour la réalisation de celle-ci pourrait être envisagée avec la fédération des retraités et « Loisirs pour tous ».

### 3. Proposition de mandat sur 3 ans (2024-2026) par Pro Senectute Fribourg pour la réalisation des mesures mentionnées dans le présent document

Prestations / Postes de travail	A charge des communes/ACV	Autre financement
a) Assistante sociale (0.5 EPT)*	25'000	35'000 (OFAS – déjà en 2022)
b) Animatrice socioculturelle (0.5 EPT)*	36'000	24'000 (OFAS – 400 h. max à CHF 60)
c) Stagiaires	7'500	7'500 (Pro <u>Senectute</u> FR)
d) Autres frais liés à l'activité du binôme (déplacement interne district, intervenants externes, etc.)	5'000	0
e) <u>Headcosts</u> (informatique, véhicule, assurances, comptabilité, etc. = 20%)	0	20'000 (Pro <u>Senectute</u> FR)
<b>TOTAL</b>	<b>73'500</b>	<b>86'500</b>

\* Réf. classe salariale Etat de Fribourg 2023 : 18/10 = CHF 100'000 + 20% charges = CHF 120'000

En plus de la présence d'une assistante sociale et d'une animatrice socioculturelle, Pro Senectute pourrait proposer gratuitement les prestations suivantes :

- Senior-e-s dans les salles de classe
- Permanences informatiques
- Palette de cours et d'activités pour les habitant-e-s de la région

**Ne sont pas inclus dans cette offre** : mise à disposition des locaux et leurs frais annexes, frais de réalisation des outils de communication (brochures, sites internet), frais des activités pour les senior-e-s (autofinancement), TVA sur les factures.

## 4. Projection budget à la charge de l'ACV2

Années	Mesures	Coûts annuels
<b>2024</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Informer sur les possibilités existantes en termes d'adaptation du logement</li> <li>2. Analyser comment l'offre médicale pourrait être augmentée</li> <li>3. Soutenir l'organisation de soirées informatives ou thématiques</li> <li>4. Développer des synergies entre l'AJV, le RSSV, l'ACV, la fédération des retraités, le CO, les giron, le comptoir et les autres évènements ponctuels</li> <li>5. Promouvoir davantage le service de la consultation sociale de Pro Senectute Fribourg qui propose aux personnes retraitées un soutien administratif et/ou financier.</li> <li>6. <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Développer des activités et rencontres pour les 65 ans et + au sein du district</li> <li>b) Soutenir le lancement d'un réseau de « tables de bistrot » ou de « tables de l'amitié », en collaboration avec les restaurants et les tables d'hôtes locales (idées : (a) participation des communes pour la réduction du coût du menu, (b), proposer un visuel pour le district</li> <li>c) Créer des lieux de rencontres au sein des communes pour l'organisation et le développement de la vie communautaire</li> <li>d) Centraliser toutes les informations concernant les prestations de soutien à domicile ainsi que les activités et rencontres, proposées aux personnes âgées de plus de 65 ans, au sein du district</li> </ol> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. CHF 0</li> <li>2. CHF 0</li> <li>3. CHF 2'000</li> <li>4. CHF 0</li> <li>5. CHF 31'250</li> <li>6. CHF 42'250</li> </ol>
<b>2025</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recenser et définir les balades accessibles aux personnes à mobilité réduite et les faire apparaître dans la brochure recensant toutes les prestations existantes pour les personnes retraitées domiciliées au sein du district de la Veveyse</li> <li>2. Continuer à soutenir l'organisation de soirées informatives ou thématiques</li> <li>3. Continuer à développer des synergies entre l'AJV, le RSSV, l'ACV, la fédération des retraités, le CO, les giron, le comptoir et les autres évènements ponctuels</li> <li>4. Continuer de promouvoir davantage le service de la consultation sociale de Pro Senectute Fribourg qui propose aux personnes retraitées un soutien administratif et/ou financier</li> <li>5. <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Continuer à développer des activités et rencontres pour les 65 ans + au sein du district</li> <li>b) Continuer le développement de lieux de rencontres au sein des communes pour l'organisation et le développement de la vie communautaire</li> <li>c) Continuer à centraliser toutes les informations concernant les prestations de soutien à domicile ainsi que les activités et rencontres, proposées aux personnes âgées de plus de 65 ans, au sein du district</li> <li>d) Continuer à développer le réseau de « tables de bistrot » ou de « tables de l'amitié »</li> <li>e) Organiser, tous les deux ans, une rencontre avec les 65 ans et + et les partenaires travaillant de près ou de loin pour la promotion du bien-être des personnes retraitées (comme l'évènement qui a eu lieu à Riaz, en 2022, « bien vieillir en Gruyère »)</li> </ol> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. CHF 0</li> <li>2. CHF 2'000</li> <li>3. CHF 0</li> <li>4. CHF 31'250</li> <li>5. CHF 42'250 + CHF 3'000 pour les frais pour l'organisation de la journée « Bien vieillir en Veveyse (frais de communication sur cet évènement, location d'une salle, apéritif, etc.)</li> </ol>
<b>2026</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudier, avec la commission mobilité de l'ACV, la possibilité de créer un bus navette assurant des liens hebdomadaires entre les communes</li> <li>2. Evaluer la demande pour la création d'un service proposant des colocations intergénérationnelles</li> <li>3. Continuer à soutenir l'organisation de soirée informatives ou thématiques</li> <li>4. Continuer à développer des synergies entre l'AJV, le RSSV, l'ACV, la fédération des retraités, le CO, les giron, le comptoir et les autres évènements ponctuels</li> <li>5. Continuer de promouvoir davantage le service de la consultation sociale de Pro Senectute Fribourg qui propose aux personnes retraitées un soutien administratif et/ou financier.</li> <li>6. <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Réactiver la plateforme « bénévolat Veveyse » qui avait été créée pendant la période COVID-19</li> <li>b) Continuer de développer des activités et rencontres pour les 65 ans + au sein du district</li> <li>c) Autonomisation des 65 ans + afin qu'elles et ils puissent gérer de manière autonome les différents lieux de rencontre au sein des communes pour l'organisation et le développement de la vie communautaire</li> <li>d) Continuer à centraliser toutes les informations concernant les prestations de soutien à domicile ainsi que les activités et rencontres, proposées aux personnes âgées de plus de 65 ans, au sein du district</li> <li>e) Continuer à développer le réseau de « tables de bistrot » ou de « tables de l'amitié »</li> </ol> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. CHF 0</li> <li>2. CHF 0</li> <li>3. CHF 2'000</li> <li>4. CHF 0</li> <li>5. CHF 31'250</li> <li>6. CHF 42'250<sup>3</sup></li> </ol>

<sup>2</sup> Hors participation OFAS, hors groupe de réflexion, hors investissement des membres du groupe de travail, hors frais à la charge des communes, etc.)

<sup>3</sup> **Sous réserve de la validation du nouveau contrat OFAS 2026-2029**

## 7. Proposition de mesures à l'échelle des communes du district de la Veveyse pour les années 2024-2026

Ce chapitre présente les mesures que le groupe de travail propose de mettre en place dans toutes les communes du district. Bien entendu, chaque commune est libre, si elle le souhaite, de développer des mesures supplémentaires.

### 5.1 Information & communication

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Chaque commune publie régulièrement des informations concernant les actions, activités et manifestations accessibles ou destinées aux personnes retraitées, dans son journal communal.  Chaque commune nomme une personne responsable au sein de l'administration communale pour réunir ces informations et les diffuser.	Dès janvier 2024

#### Budget alloué

Cette mesure n'engendre pas de frais.

### 5.2 Vie sociale, culturelle et communautaire

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Organiser le Noël des aîné-e-s	Dès janvier 2024

#### Budget alloué

Chaque commune prévoit un budget pour l'organisation du Noël des aîné-e-s. Cependant, le budget va dépendre de la taille de la commune. Raison pour laquelle, chaque Commune devra estimer le budget qu'il est nécessaire de prévoir pour cet évènement.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Organiser des formations sur l'usage des transports publics ou informer les 65 ans + des cours existants dans la région	Dès janvier 2024

## Budget

---

Les CFF peuvent proposer, en collaboration avec Pro Senectute, aux communes intéressées, une formation à ce sujet qui s'intitule « être et rester mobile ». Une telle formation est d'ailleurs déjà prévue à Châtel-st-Denis pour le mois de septembre 2023. Un budget est à prévoir pour la location de la salle et pour l'intervention de la personne qui donnera le cours. Cependant, le montant du budget va dépendre du nombre de communes qui collaboreront pour proposer cette formation et de ce fait la financer.

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Organiser des activités et rencontres pour les personnes retraitées au sein des communes	Dès janvier 2024

## Budget

---

Le budget va dépendre de la taille de la commune ainsi que du nombre de cours et rencontres qui seront proposés.

Remarques :

- La Commune de Bossonnens a organisé au début de l'année 2023, une soirée pour les personnes retraitées qui a rencontré un franc succès.
- Au Flon, une commission pour les aîné-e-s a été créée et propose déjà des activités destinées aux personnes retraitées
- La Commune de Châtel-st-Denis a adhéré au projet « Commune sympa »
- Le cycle d'orientation de Châtel-st-Denis et les EMS (établissements médico-sociaux) collaborent déjà de manière régulière.
- Le comité des giron de Tatroz organise, lors des prochains giron, un repas de midi pour les senior-e-s, avec le soutien de la Commune.

### 5.3 Soutien à domicile

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Proposer dans chaque commune un ramassage des déchets à domicile pour les personnes qui rencontreraient des problèmes de mobilité, qui ne disposeraient pas d'un véhicule et qui n'auraient pas de famille à proximité ou qui ne pourraient pas faire appel à des proches.	Dès janvier 2024

#### Budget alloué

---

Cette mesure n'engendrerait pas de frais supplémentaires. Ce travail serait assuré par les employé-e-s de la voirie des communes.

### 5.4 Logement

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Evaluer la possibilité de construire des logements protégés intergénérationnels et de propriété de la collectivité publique ou d'un organe non lucratif	Dès janvier 2024

#### Budget alloué

---

A ce stade, il s'agit uniquement d'une évaluation à faire par les communes. De ce fait, cette mesure n'engendre pas de frais.

## 5.5 Aménagement de l'espace public

Proposition de mesures	Année de la mise en œuvre
Evaluer la nécessité d'augmenter le nombre de bancs et WC publics	Dès janvier 2025

### Budget alloué

---

Pour ce faire, il est recommandé aux communes d'organiser des balades diagnostiques. Il s'agit de balades avec des senior-e-s, durant lesquelles le groupe se promène et évalue l'aménagement de l'espace public (accessibilité et sécurité) ainsi que les améliorations qui seraient nécessaires de réaliser.